SOURCE: http://communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Juillet2013/04/c5383.html

SITE WEB: http://consultationenergie.gouv.qc.ca/

Commission sur les enjeux énergétiques

Martine Ouellet appelle les Québécois à définir la nouvelle vision du Québec en matière d'énergie

QUÉBEC, le 4 juill. 2013 - La ministre des Ressources naturelles, M^{me} Martine Ouellet, lance la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec : *De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec*. Les Québécois et les Québécoises sont appelés à s'engager dans une réflexion collective visant à définir la nouvelle vision du Québec en matière d'énergie.

Une série de consultations publiques seront menées dans tout le Québec pour aller à la rencontre des citoyens. M. Normand Mousseau, professeur au département de physique à l'Université de Montréal, ainsi que M. Roger Lanoue, qui a travaillé pendant plus de 20 ans chez Hydro-Québec à titre de vice-président à la planification stratégique et au développement des affaires, seront les deux coprésidents de cette commission. Le document de consultation, faisant état de la situation en matière d'énergie au Québec et définissant le cadre de consultation du public sur la nouvelle politique énergétique, a d'ailleurs été déposé aujourd'hui.

« Faisons preuve d'audace. C'est à nous tous qu'il revient de relever le défi de faire du Québec, grâce à son énergie verte, une société à l'avant-garde. Le virage énergétique va de pair avec le développement économique et la protection de l'environnement. Le Québec a tous les outils pour devenir un leader mondial dans la lutte contre les changements climatiques », a déclaré Martine Ouellet.

Efficacité énergétique, électrification des transports et hydrocarbures

Pour amener le Québec à aller plus loin, le gouvernement souhaite se donner une politique énergétique. Le secteur énergétique est en mutation depuis une dizaine d'années au Québec, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Avec la lutte contre les changements climatiques, l'augmentation du prix du pétrole et les bouleversements associés à l'exploitation des hydrocarbures non traditionnels, le Québec doit plus que jamais prendre position en tant que société sur la vision de son avenir énergétique.

« Cette nouvelle politique énergétique s'inscrira dans une perspective de réduction des gaz à effet de serre. Nous voulons faire de l'énergie un puissant levier de développement économique et social pour le Québec. Avec l'électrification des transports, nous développerons un tout nouveau secteur économique qui permettra une diminution importante des gaz à effet de serre au Québec », a précisé Martine Ouellet.

En plus de favoriser l'efficacité énergétique au moyen de vigoureux programmes pour toutes les formes d'énergie, la future politique misera sur la production d'énergies renouvelables traditionnelles et émergentes. Elle aura pour but de diminuer la consommation de combustibles fossiles, en particulier par l'électrification des transports. Le gouvernement souhaite ainsi créer une nouvelle industrie et faire de l'électrification des transports un véritable pôle économique pour le Québec, au même titre que le multimédia et l'aéronautique. Malgré les efforts pour réduire la consommation des combustibles fossiles, il y aura une période de transition. Avec 14 milliards de dollars en achat de pétrole importé, le Québec a un avantage économique certain à examiner le potentiel de l'exploitation du pétrole. Il faudra

considérer l'ensemble des impacts environnementaux, travailler en dialogue avec les communautés et s'assurer de maximiser les retombées économiques collectives.

Des consultations publiques dans toutes les régions du Québec

Des consultations publiques se tiendront du 4 septembre au 9 octobre 2013. La Commission se déplacera dans les régions du Québec : Joliette, Thetford Mines, Gatineau, Rouyn, Lebel-sur-Quévillon, Saint-Hyacinthe, Montréal, Saint-Jérôme, Gaspé, Rimouski, Sept-Îles, Québec, Saguenay, Shawinigan et Sherbrooke.

Une nouvelle politique énergétique du Québec en 2014

La participation et l'appui de l'ensemble des Québécois sont souhaités pour faire de ce projet un succès. C'est pourquoi les citoyens et les groupes intéressés sont invités à présenter leur mémoire lors des travaux publics de la Commission dans leur région ou encore à le déposer sur le site de la consultation. Le document de consultation est accessible au *consultationenergie.gouv.qc.ca*.

Sur la base des commentaires recueillis, le gouvernement sera par la suite en mesure de déposer, en 2014, une toute nouvelle politique énergétique pour le Québec.

Source : Geneviève Héon ; Attachée de presse

Cabinet de la ministre des Ressources naturelles ; Tél. : 418 643-7295

Préparons l'avenir énergétique du Québec!

Le gouvernement du Québec a lancé une vaste démarche de consultation publique liée au dossier de l'énergie. Au cours de cet exercice, les citoyens et organismes de partout au Québec auront la chance d'exprimer leur opinion, de faire partager leur expertise ou de formuler des suggestions pour répondre aux principaux enjeux énergétiques qui concernent le Québec.

Quels sont les prochains défis énergétiques qui attendent les Québécois? Quelles devraient être les priorités du Québec en matière d'énergie? Quelles cibles devraient être visées? Quelles mesures devraient être mises en place? L'occasion est offerte à tous les Québécois de se prononcer sur ces questions et de participer à l'élaboration d'un nouveau virage énergétique.

La parole est à vous!

Documents et mémoires

- Pour commencer votre réflexion, parcourez le <u>document de consultation</u> qui brosse un tableau de la situation énergétique du Québec.
- Des <u>références</u> et des <u>données statistiques</u> sont également proposées.
- Tous les <u>mémoires</u> présentés ou simplement déposés auprès de la Commission seront diffusés sur ce site Internet.

Les citoyens qui souhaitent prendre part à cette consultation peuvent le faire de diverses manières.

Participer aux séances

- Assister à l'une des séances publiques
- Exprimer son opinion lors d'une séance publique
- <u>Présenter un mémoire</u> lors d'une séance publique

Participer en ligne

- Déposer un mémoire
- Remplir le guide de réflexion
- Commenter en ligne
- Suivre une séance en Webdiffusion
- Suivre les travaux sur le fil Twitter de la Commission

Dates à retenir

- 4 septembre au 9 octobre 2013 : Déroulement des séances de consultation publiques
- 2 semaines avant une séance : Délai pour réserver un temps de parole lors d'une séance publique
- 11 octobre 2013 : Date limite pour déposer un mémoire ou participer à la consultation en ligne

Résumé

Au cours des dernières années, la question énergétique est revenue sur le devant de la scène politique, économique et environnementale mondiale.

L'occasion est maintenant offerte à l'ensemble des Québécoises et des Québécois de faire entendre leur voix et de contribuer au prochain virage énergétique du Québec.

Un secteur en pleine mutation

Le secteur énergétique est en mutation. C'est pourquoi le Québec doit se positionner afin de relever et d'anticiper les défis que cette mutation lui impose.

- Les changements climatiques sont une réalité impossible à nier aujourd'hui. Le Québec est une des rares administrations nord-américaines à avoir adopté une cible qui s'aligne sur les grands traités internationaux et à avoir placé la lutte contre les changements climatiques parmi ses priorités. La cible du gouvernement actuel est de 25 % de réduction des émissions de GES en 2020. Cette décision impose de nouvelles contraintes quant à l'utilisation de l'énergie.
- De 2002 à 2008, le prix du baril de pétrole a été multiplié par cinq. Cela coûte très cher au Québec. En 2012, l'importation de pétrole représentait 13,7 milliards de dollars de son déficit commercial sur un total de 20,8 milliards de dollars.
- Parallèlement, l'exploitation des hydrocarbures non traditionnels, surtout le gaz de schiste, a bouleversé le marché de l'énergie en Amérique du Nord. La disponibilité accrue de cette source d'énergie a fait chuter le prix de l'électricité et diminuer considérablement l'intérêt pour les énergies renouvelables.

Le Québec se distingue

Le Québec doit s'appuyer sur des avantages et des réalités structurelles qui lui sont propres :

- Près de 50 % des besoins énergétiques du Québec sont satisfaits par des sources d'énergie renouvelable produite au Québec, ce qui en fait un des plus importants producteurs d'énergie renouvelable au monde.
- Le Québec dispose actuellement d'importants surplus d'énergie propre et peu coûteuse. Alors que le reste de la planète cherche à remplacer l'énergie polluante par de l'énergie propre, le défi du Québec est d'apprendre à utiliser son énergie propre le plus efficacement possible et d'en faire un levier important de prospérité.
- Plus d'un millier d'entreprises travaillent dans le domaine de l'énergie au Québec, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services. La nouvelle politique énergétique peut donc s'appuyer sur une base industrielle forte pour faire face aux défis qui se présentent.

Les défis du Québec

• Avec une consommation moyenne de 5 tonnes équivalent pétrole (tep) par habitant, les Québécois comptent parmi les plus grands consommateurs d'énergie au monde. Si cette demande s'explique notamment par la rudesse du climat, la géographie et les choix de développement économique du Québec, il est clair que l'on peut et que l'on doit viser à améliorer notre efficacité énergétique.

• Les besoins en pétrole augmentent plus rapidement que la population, malgré l'amélioration des véhicules. Cette augmentation est due au nombre croissant de véhicules sur nos routes.

Les objectifs poursuivis par le gouvernement

La politique énergétique visera six objectifs stratégiques :

- 1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- 2. Utiliser les surplus d'électricité pour accentuer l'électrification des transports et développer l'industrie;
- 3. Favoriser l'efficacité énergétique dans tous les secteurs et pour toutes les sources d'énergie pour le développement des régions;
- 4. Miser sur la production d'énergies renouvelables (hydroélectricité et éoliens) et développer les énergies renouvelables émergentes (hydrolienne, solaire passif, géothermique, etc.) en favorisant le développement et l'innovation;
- 5. Explorer et exploiter de façon responsable les réserves d'hydrocarbures du territoire et valoriser cette ressource afin d'enrichir tous les Québécois;
- 6. Assurer à long terme la sécurité et la diversité des approvisionnements énergétiques du Québec.

Perspectives d'action

Déjà, quelques pistes particulièrement intéressantes sont soumises aux citoyens :

- 1. Faire de **l'efficacité énergétique** et du levier de **l'énergie propre** deux piliers du développement économique du Québec.
- 2. Réduire une part importante de la consommation d'hydrocarbures au profit de la consommation d'électricité en misant sur **l'électrification des transports** tant collectifs qu'individuels, ce qui positionnerait le Québec à l'avant-garde à l'échelle mondiale.
- 3. Planifier **l'aménagement du territoire** en intégrant les considérations énergétiques comme une des valeurs centrales.

L'électrification des transports

Le gouvernement du Québec fait de l'électrification des transports une de ses priorités. L'abondance d'une électricité propre et renouvelable, la présence de centres de recherche reconnus, la capacité d'innovation de nos entreprises de même que la volonté de réduire nos émissions de GES sont autant de raisons qui poussent le Québec à vouloir s'imposer comme l'un des leaders mondiaux en ce domaine. Ce projet mobilisateur est porteur de changements structurants et de possibilités multiples pour la population comme pour les entreprises du Québec. Des mines de lithium jusqu'à la production de composantes de véhicule électrique, l'électrification de nos transports aura pour effet d'enrichir le Québec. Hydro-Québec détient des avantages stratégiques pour jouer un rôle déterminant dans ce projet de société.

Gérer les hydrocarbures

Quelles que soient les orientations retenues dans la future politique énergétique, les hydrocarbures continueront d'occuper une place importante dans le bilan énergétique et économique du Québec. En effet, même si le Québec atteignait la cible de réduction des émissions de GES de 25 %, il consommerait

encore plus de 15,5 Mtep de pétrole, de gaz naturel et de charbon annuellement. Dans ce contexte, les défis associés à la gestion des hydrocarbures demeureront grands :

- Mettre en place un modèle de gestion des ressources de pétrole afin d'évaluer la pertinence de tout projet d'exploitation de ce type de ressources au Québec, dans le respect de l'environnement en maintenant le dialogue avec les communautés et en maximisant les retombées économiques collectives;
- Encadrer correctement les projets de mise en valeur proposés;
- Assurer la sécurité des approvisionnements en gaz naturel et en pétrole;
- Tendre vers une utilisation optimale des hydrocarbures;
- Poursuivre les efforts en recherche et développement dans le domaine des biocombustibles et autres carburants efficaces et propres.

Des études récentes démontrent l'existence de formations géologiques propices à la présence d'un potentiel pétrolier au Québec. Dans l'est du Québec, trois secteurs ont reçu une attention particulière et ont fait l'objet d'activités d'exploration plus soutenues depuis les dernières années. Les secteurs de la Gaspésie, de l'île d'Anticosti ainsi que d'Old Harry recèleraient un potentiel exploitable qui reste toutefois à démontrer.

Pour le gouvernement, il est nécessaire de mettre en place un encadrement adéquat avant d'aller de l'avant dans la mise en valeur des hydrocarbures au Québec.

Ces conditions doivent prendre en compte les 16 principes de la Loi sur le développement durable qu'on peut regrouper sous quatre axes :

- 1. La protection de l'environnement sous toutes ses facettes;
- 2. Le respect des communautés;
- 3. L'optimisation des retombées économiques pour l'ensemble des Québécois d'aujourd'hui et de demain;
- 4. Une supervision et un encadrement serrés.

Statistiques:

Données statistiques diffusées par le ministère des Ressources naturelles

Cette section propose des <u>données statistiques</u> diffusées par le ministère des Ressources naturelles pour suivre la production, l'approvisionnement et la consommation d'énergie au Québec.

- Consommation d'énergie
- Prix de l'énergie
- Production d'énergie
- Importation et exportation
- Importance de l'énergie dans l'économie

Autres données publiques sur l'énergie au Québec

Cette section donne accès, par des liens externes, aux principales sources de données publiques sur l'énergie que diffusent d'autres organismes publics québécois ou canadiens concernant le Québec.

Données mondiales sur l'énergie

Cette section regroupe des références statistiques internationales.

- Key World Energy Statistics 2012
 Produit par l'Agence internationale de l'énergie, ce document de 80 pages présente un sommaire des principales données énergétiques de la planète. En anglais seulement.
- BP Energy Outlook 2030
 On y présente une vision des tendances mondiales dans le secteur énergétique pour les 20 prochaines années. En anglais seulement.
- BP Statistical Review of World Energy 2012 Carapport, préparé sur une base annuelle, présente de très nombreuses séries sur l'historique de la production et de la consommation énergétique. En anglais seulement.

Mémoires reçus

Tous les citoyens et groupes de citoyens ainsi que toutes les organisations, entreprises privées et institutions sont invités à déposer un mémoire.

| Mémoires reçus des organismes | | | | |
|-------------------------------|--|----------------------|--|--|
| Nom de l'organisme | Mémoire | Date de réception | | |
| Gentec | Gentec, un atout pour la transition vers l'énergie verte | 2013-08-27 | | |

Modalités de diffusion

Chaque mémoire reçu sera mis en ligne sur ce site Internet dans les jours suivant sa réception :

- accompagné du nom de l'organisme signataire;
- accompagné du nom, du prénom et de la région de son auteur dans le cas d'un citoyen.

Rappel

Pour envoyer votre mémoire, utilisez le formulaire <u>Déposer un mémoire</u> prévu à cet effet.

Pour vous guider dans la rédaction de votre mémoire, la Commission propose un guide de réflexion .

Calendrier des séances

Il est possible de consulter le calendrier des séances publiques par ville ou par date.

Vous pourrez consulter l'ordre du jour de chaque séance publique en cliquant sur la date de votre choix. Notez qu'une mise à jour de l'ordre du jour sera effectuée le lendemain de chaque séance.

Pour chaque séance, la période de réservation d'un temps de parole se termine deux semaines avant la date de la séance visée, à l'exception des premières régions visitées. Consultez le calendrier détaillé cidessous.

Calendrier par ville

Calendrier par date

| | Montréal (Montréal) | Webdiffusion en direct | | |
|---|-------------------------|---------------------------------|--|--|
| Mercredi 18 septembre 2013 | | Le Nouvel Hôtel | | |
| | | 1740, boul. René-Lévesque Ouest | | |
| • en après-midi à 14 h | | Montréal (Québec) H3H 1R3 | | |
| • en soirée à 19 h | | fr.lenouvelhotel.com | | |
| Jeudi 19 septembre 2013 | | | | |
| • en après-midi à 14 h | | | | |
| • en soirée à 19 h | | | | |
| Dásamas vistas tempo de novele su | ont la mananadi 4 on la | : | | |
| <u>Réservez</u> votre temps de parole avant le mercredi 4 ou le jeudi 5 septembre 2013. | | | | |

Déroulement

Les séances publiques de consultation sont ouvertes à tous.

Elles se tiendront du 4 septembre au 9 octobre 2013 aux quatre coins du Québec.

Chaque séance se déroulera en quatre temps :

- rappel des thèmes abordés dans le document de consultation et sujets de la discussion
- période de discussion avec les participants
- présentations de mémoire
- synthèse des échanges et conclusion par les coprésidents

L'ordre du jour de chaque séance sera diffusé quelques jours à l'avance et indiquera les présentations prévues.

Les séances se tiendront en après-midi dès 14 h, et en soirée dès 19 h. L'heure de fin est déterminée sur place par les coprésidents en fonction des besoins des citoyens et de la Commission.

Période de discussion

Une période de discussion de 30 minutes est prévue à la fin de chaque séance publique afin de permettre aux personnes dans la salle d'exprimer leur opinion devant les coprésidents. Chaque intervention devra être de **courte durée** (2 ou 3 minutes) afin d'offrir au plus grand nombre de participants la possibilité d'intervenir.

Les personnes qui souhaitent prendre la parole lors de cette période devront s'inscrire sur place avant le début de la séance.

Présentations de mémoire

Lors de chaque séance publique, citoyens et organismes pourront intervenir au micro pour présenter leur mémoire.

Ces présentations seront d'une durée de 15 minutes chacune, incluant une période de 5 minutes pour permettre aux coprésidents de poser des questions.

Les personnes ou les organismes qui souhaitent présenter un mémoire devant les coprésidents doivent <u>obligatoirement réserver leur temps de parole</u>, en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Pour chaque séance, la période de réservation d'un temps de parole se termine **une à deux semaines avant la date** de la séance visée. Il est donc recommandé de s'inscrire à l'avance.

Prenez note que toutes les séances publiques peuvent être filmées sur vidéo et diffusées en direct ou en différé par différents médias.

Les personnes qui ne peuvent pas se rendre à l'une des séances publiques peuvent exprimer leur opinion en formulant des commentaires en ligne, ou encore suivre une séance en Webdiffusion.

Réserver un temps de parole

Les personnes ou les organismes qui souhaitent présenter un mémoire devant les coprésidents doivent réserver leur temps de parole en remplissant le formulaire en ligne <u>Réserver un temps de parole</u>.

- Pour chaque séance, la période de réservation d'un temps de parole se termine **deux semaines avant la date de sa tenue**, à l'exception des premières régions visitées. Consultez le calendrier détaillé à ce sujet.
- Les intervenants sélectionnés recevront une confirmation de leur heure de passage **cinq jours** avant la séance.
- Le temps alloué pour présenter un mémoire est de 15 minutes, ce qui inclut la période d'échange avec les commissaires.

Nombre de présentations

Il sera possible de présenter huit mémoires lors de chacune des séances, soit seize présentations par jour.

Si le nombre de demandes reçues dépasse le nombre de places disponibles, il se peut que votre demande de présentation ne puisse pas être acceptée. Dans un tel cas, vous en serez avisé par courriel. Vous pourriez être invité à présenter votre mémoire aux commissaires dans une autre région.

Dernière mise à jour : 30 août 2013

| Dates | Villes | Nombre maximum de présentations | Nombre de demandes reçues |
|---|-----------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Mardi 17 septembre | Saint-Hyacinthe | 16 | 12 |
| Mercredi 18 septembre et jeudi 19 septembre | <u>Montréal</u> | 32 | 45 |

Réservation par la poste

Si une personne de votre entourage souhaite réserver un temps de parole mais qu'elle n'a pas accès à un ordinateur, vous pouvez imprimer le formulaire Réserver un temps de parole et lui remettre **une version papier**. Il lui sera alors possible de remplir ce formulaire à la main et d'envoyer sa demande par la poste, à l'adresse indiquée au bas du formulaire.

Rappel: période de discussion

Une période de discussion de 30 minutes est également prévue à la fin de chaque séance publique pour permettre aux personnes présentes d'exprimer leur opinion devant les coprésidents.

Les personnes qui souhaitent prendre ainsi la parole au micro, pour une **intervention de 2 minutes,** n'ont pas besoin de remplir le formulaire de réservation d'un temps de parole; elles doivent toutefois s'inscrire sur place avant le début de la séance.

Déposer un mémoire

Il est possible de déposer un mémoire :

- en version électronique (en utilisant le formulaire prévu à cet effet);
- en version papier (par la poste ou sur place lors d'une séance publique).

Toute personne peut déposer un mémoire, quelle que soit sa longueur. La date limite pour déposer un mémoire est le 11 octobre 2013.

Rédiger votre mémoire

Un mémoire peut être un document de plusieurs pages ou simplement un texte de quelques paragraphes, pour exprimer son opinion sur un sujet précis.

La commission propose également un <u>guide de réflexion</u> sous la forme d'un questionnaire pour vous aider dans votre réflexion.

Délais dans le cas d'une présentation

Si vous souhaitez présenter votre mémoire devant la Commission, nous vous recommandons de déposer votre mémoire au moins **cinq jours avant** la date de la séance.

De plus, vous devez obligatoirement remplir le formulaire <u>Réserver un temps de parole</u> **une à deux semaines avant** la séance durant laquelle vous souhaitez intervenir. Vérifiez le calendrier détaillé à ce sujet.

Dépôt en version papier

Si une personne de votre entourage souhaite déposer un mémoire, mais qu'elle n'a pas accès à un ordinateur, vous pouvez imprimer le <u>formulaire</u> de dépôt d'un mémoire et lui en remettre **une version papier**. Il lui sera alors possible de remplir ce formulaire à la main et d'envoyer son mémoire accompagné du formulaire par la poste, à l'adresse indiquée au bas du formulaire.

Il est également possible de déposer votre mémoire en version papier lors d'une séance publique. Vous devrez le remettre accompagné du formulaire « Déposer un mémoire » en version papier dûment rempli.

Diffusion des mémoires

Tous les mémoires reçus, qu'ils fassent l'objet ou non d'une présentation devant les coprésidents, seront diffusés sur ce site quelques jours après leur réception.

Chaque mémoire sera accompagné de renseignements sur son auteur (nom de l'organisme ou nom, prénom et région de l'auteur, dans le cas d'un citoyen).